

dire , lever les cornes contre vous ; & que cette malheureuse avarice à qui vous ne suffisez pas , & qui pour vouloir tout embrasser ne manque jamais de tout perdre <sup>a</sup> , ne nous fasse point préférer ce qui n'est un bien que pour nous , à ce qui est le bien general de tout le monde , c'est-à-dire à vous , ô mon Dieu.

*L'amour des biens particuliers nous fait perdre le bien souverain & universel.*

<sup>a</sup> Voyez la fin du 41. chap. du 10. Liv.

CHAPITRE IX.

*Des pechez legers. De certaines actions qui paroissent des pechez & qui n'en sont point. Qu'il faut faire tout ce que Dieu ordonne de quelque nature qu'il soit , & qu'il ne s'agit que de bien connoître ce qu'il ordonne.*

17. **O**utre ces deux sortes de crimes , dont les uns vont à se corrompre soi-même , & les autres à nuire au prochain , il y a dans ceux mêmes qui s'avancent vers le bien des pechez legers qu'on ne sçauroit s'empêcher de condamner , quand on juge des choses par les regles les plus parfaites <sup>a</sup> ; mais qui marquent pourtant un amendement qu'on ne sçauroit aussi s'empêcher de louer quand on considère les fruits qu'on a sujet d'en attendre , quoiqu'ils ne soyent encore , pour ainsi dire , qu'en herbe. Il y a même de certaines actions qui ont quelque air de ces deux premières sortes de crimes , dont les uns vont à se corrompre soi-même , & les autres à faire tort au prochain ; mais qui ne sont pourtant point des pechez , parce qu'elles ne sont ni contre ce qu'on vous doit , mon Seigneur & mon Dieu , ni contre les loix de la société humaine ; comme de faire des amas extraordinaires des choses qui sont nécessaires à la vie , & dont les conjonctures où l'on se

*Belle regle pour juger de ce qui est peché ou non.*

<sup>a</sup> Comme de certaines fautes de promptitude ou d'indiscrétion , où l'amour même du bien peut faire tomber quelquefois.